En France

- 25 233 cas confirmés par tests PCR
- 11 539 personnes hospitalisées dont 2 827 cas graves en réanimation
- 1 331 décès en milieu hospitalier
- 3 000 personnes sorties guéries de l'hôpital

Point de situation du Pr Salomon :

Nous sommes face à une épidémie inédite, sévère et rapide. Restez chez vous pour éviter d'autres cas graves, d'autres décès !

- 3 lignes de mobilisation face au virus :
- les professionnels de santé du public et du privé, le personnel des établissements de santé, des établissements médico-sociaux et des EHPAD, le service de santé des armées et les volontaires de la réserve sanitaire.
- les personnes qui œuvrent pour la poursuite de l'activité indispensable à la Nation, dans les secteurs de l'énergie, de l'alimentation, de l'eau, ou mobilisées dans la recherche d'un traitement.
- la population qui, en restant chez elle, casse les chaînes de transmission, empêche des contaminations, sauve des vies.

Un confinement réussi est la condition indispensable pour mettre fin à l'épidémie et éviter au maximum la saturation du système de santé.

- Depuis le 17 mars, le nombre de contacts entre les individus a diminué. Les possibilités de contamination baissent, et devraient faire diminuer, à terme, le nombre de malades.
- La priorité est d'éviter une saturation des services de réanimation dans les régions les plus touchées. La capacité en lits de réanimation a été augmentée de 5 000 à 8 000 lits.
- Mobilisation pour aider les régions les plus touchées : TGV sanitaire qui déplace des malades d'hôpitaux sous tension vers des secteurs moins touchés, avion médicalisé Morphée et Hôpital militaire de campagne.
- Les hôpitaux et cliniques privés ont permis d'augmenter les capacités de réanimation sur l'ensemble du territoire.
- En lle de France, les capacités ont été multipliées par deux : 1 500 lits de réanimation dédiés. 7 000 personnes se sont inscrites pour aider, notamment 2 500 infirmières.
- L'accès aux soins et le suivi des patients atteints d'autres pathologies doit être maintenu et poursuivi.

- Les patients habituellement traités par l'hydroxychloroquine et pour qui ils sont indispensables doivent pouvoir poursuivre leurs traitements. Les pharmaciens d'officine ne délivreront ces médicaments que sur prescription médicale dans leurs indications habituelles.
- Tout est mis en œuvre pour que les essais cliniques en cours avec des centaines de patients qui bénéficient de traitements expérimentaux fournissent des résultats (qu'ils soient négatifs ou positifs) au plus vite et dans les meilleures conditions de sécurité.